vélo cité+

le vélo en toute liberté de la ville d'Angers

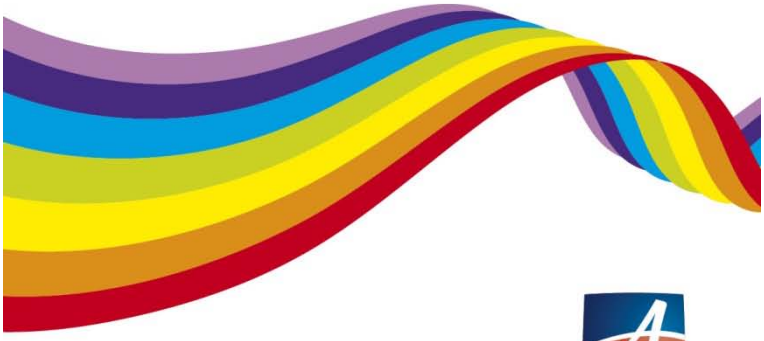

Un service irigo

Angers

Contact presse
Corine BUSSON-BENHAMMOU
Responsable des relations presse – Ville d'Angers/Angers Loire Métropole
02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98
corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Au Printemps, les vélos fleurissent à Angers. Depuis la mi-mars, il est possible d'emprunter un vélo à la Gare d'Angers Saint Laud grâce à de nouvelles bornes VéloCité+.

Les avantages du vélo ne sont plus à démontrer. Plébiscités par plus d'un milliard et demi de personnes dans le monde, le vélo est un moyen de transport particulièrement efficace pour se déplacer sur des courtes distances. Sur moins de deux kilomètres, le vélo est le véhicule le plus rapide car non soumis aux aléas de la circulation automobile. On se déplace et on se gare rapidement et facilement. On peut même s'arrêter instantanément pour saluer quelqu'un puis repartir. Pas d'embouteillages, pas de pollution, peu d'encombrement et tout ça en se maintenant en forme pour un somme modique, le vélo ne consommant que les calories ! En ville comme ailleurs, il est de plus un moyen efficace de profiter de l'environnement paysager.

VéloCité+ participe à cet élan de la Ville d'Angers d'encourager les moyens doux de déplacement. Située à la sortie de la Gare Saint Laud, cette nouvelle offre participe pleinement à l'intermodalité des moyens de transports sur la Ville d'Angers. Les usagers du train trouveront ici un moyen rapide, efficace et peu cher de circuler dans le centre-ville. Cette station de location comptera 48 vélos au démarrage.

La mise en place de la station VéloCité+ s'inscrit dans le cadre de la politique cyclable de la Ville d'Angers. Une politique développée autour de 3 axes : **créer des infrastructures** pour répondre aux besoins des usagers (développement des voies, mise en place de système de démarrage anticipé aux feux), **sécuriser les stationnements** (Vélos parcs du Haras, Bressigny, Molière et République), et **cultiver la pratique du vélo en ville** chez les angevins (l'école à vélo et les cours d'apprentissage et de remise à niveau avec la Véloécole angevine).

Location VéloCité + : mode d'emploi

Les vélos sont en libre service et disponibles 7 jours/7 et 24 heures/24. Ils sont disponibles après adhésion. Le vélo devra être ramené à la station à la fin de son utilisation.

L'usager fait le choix de son adhésion*, puis dépose sa carte bancaire sur la borne de la station, sélectionne sa durée d'utilisation, et entre le numéro du vélo choisi.

La location commence lorsque le vélo est décroché et s'arrête lorsque le vélo est raccroché. Le montant correspondant au temps d'utilisation sera débité de votre compte.

Prix des forfaits tout public

Jusqu'à 5h : 2 €
De 5 à 10h : 4€
De 10h à 24h : 10€

*Différents choix d'adhésion s'offrent aux usagers : pour une adhésion à la journée (24h), l'usager paie 1€, pour 7 jours 5€, pour 1 an 30 €. Cette tarification sera disponible à partir de juin.

vélo cité+

le vélo en toute liberté de la ville d'Angers

Au Printemps, les vélos fleurissent à Angers

A partir de la mi-mars 2011, il sera possible d'emprunter un vélo à la gare d'Angers Saint Laud.

Où trouver un VéloCité+ ?

A la station de la gare Saint Laud sur les bornes VéloCité+. Les vélos y sont disponibles 7 jours/7 et 24 heures/24.

Les VéloCité+ comment ça marche ?

- **1ère étape)** adhésion

  Présentez-vous à la station vélos et posez votre carte bancaire sur le lecteur de la borne.
  Faites votre choix d'adhésion :

1 jour	7 jours	1 an
1 €	5 €	30 €*

*tarification disponible à partir de fin juin

- **2ème étape)** utilisation

  Une fois l'adhésion faite, déposez votre carte bancaire sur la borne de la station, sélectionnez votre durée d'utilisation, puis entrez le numéro du vélo choisi.
  La location commence lorsque vous décrochez un vélo et s'arrête lorsque vous raccrochez le vélo. Le montant correspondant au temps d'utilisation sera débité de votre compte.

Prix des forfaits tout public

Jusqu'à 5h	De 5 à 10h	De 10h à 24h
2 €	4 €	10 €

Toute tranche entamée sera due
En cas de dégradation du vélo, un montant de 200€ sera prélevé de votre compte.

Renseignements)))

SARA Stationnement
Immeuble Critalis 3
7 esplanade de la gare
49100 Angers
02 41 24 13 40

En cas de difficultés avec un vélo, merci de contacter le 02 41 24 13 40 (numéro ouvert 24h/24 et 7j/7)